

La Petite Tunisie

Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an
10 fr.; France et Etranger : 12frs

Du tic au tac



Nous remercions notre excellent confrère la "Tunisie Française" d'avoir bien voulu prendre notre défense au sujet d'une in-

formation plutôt malveillante à notre endroit d'un journal colonial le Paris à propos du voyage au lac Tchad que devait accomplir, disait-on, le résident général dès sa rentrée à Tunis.

Nous avouons encore une fois que nous n'avons jamais attaché d'importance à ce bruit mais devant, l'insistance de certains de nos confrères qui précisaient la date du départ nous avons cru, comme c'était notre droit, demander le but de ce voyage hors de la Régence, quels avantages la Tunisie en retirerait et qui ferait les frais élevés d'une pareille expédition, peut-être pas sans aléas ?

Ce n'est donc point nous qui avons lancé le "canard", notre confrère parisien s'est trompé d'adresse mais c'est à dessein qu'il a commis son erreur en appuyant sur la chanterelle que nous serions coutumiers de ces nouvelles fantaisistes.

Nous serions curieux de les connaître.

Ferait-il allusion aux élections législatives de la Réunion ou à notre emprunt de 255 millions qu'il a rapporté après avoir nettement refusé de le rapporter ?

Pour les élections de la Réunion le Dr Archambaud, ancien député de l'île Bourbon a, par avance, répondu pour nous, dans une lettre adressée au journal "l'Information" de Tananarive et reproduite par la "Victoire Sociale" de St-Denis (île de la Réunion) N° 3770 du 4 septembre 1924 que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

M. le Directeur de "l'Information" Tanarive

Si, en écrivant impartial, vous ne voulez pas qu'à votre tour, on vous reproche d'écrire l'histoire à la façon du père Lorrain, vous ferez bon accueil à cette lettre, qui est une réponse à un article de l'"Information".

Vous avez entendu, aux portes de Carthage, l'écho fidèle de ce qui s'est passé dans notre vieille colonie aux élections dernières.

si auparavant, vous aviez puisé votre information à la source même des faits, et parcouru la presse réunionnaise, plus proche de vous, vous n'auriez pas été surpris que cette colonie ait fait appel à Auguste Brunet contre le député sortant Bousset pour la représenter au Parlement.

Au surplus, lisez la brochure récente publiée dans la Métropole par Bomeuf, vous y trouverez tout au long, l'enquête du Procureur Général Girard bien connu à Madagascar, sur les scandales électoraux qui depuis 1910, ont marqué l'ère de la candidature officielle dans notre colonie.

Vous vous rendez ainsi compte que Bousset n'ayant jamais été loyalement élu à la Réunion, les 27.000 suffrages obtenus soi-disant par lui en 1919, n'ont été que la conséquence d'une escroquerie électorale dont l'administrateur de Madagascar Brochard, délégué dans notre colonie, a fait les frais.

Aussi, ces 27.000 suffrages se sont-ils réduits cette année à 6.000, dont il faut

encore défalquer 3.000 voix frauduleuses, pour lesquelles trois présidents de bureau rendent actuellement des comptes à la Justice.

En toute sincérité, Bousset pouvait-il rester plus longtemps le représentant de la Réunion ?

Ne répétez pas, car c'est humiliant pour nous, que c'est son origine métropolitaine qui l'a fait évincer de notre pays, quand on vit le professeur Palant métropolitain lui aussi, faisant liste avec moi, ne pas hésiter à se retirer devant Auguste Brunet à qui s'était rallié Gasparin.

Et vous craignez que leur titre de représentants de la Réunion donne demain à Brunet et à Gasparin, l'idée de briguer la délégation de Madagascar l'an prochain, sans doute vous souvenant que Bousset ne devint mandataire de la Côte Ouest, qu'une fois élu député de la colonie voisine. Tant il est vrai de dire que les Délégués des colonies doivent être choisis parmi les parlementaires, aussi longtemps que ne sera pas réorganisé le Conseil supérieur des colonies.

Imaginez que nos compatriotes de la Grande Ile, si fiers d'avoir vu Brunet abandonner la plus belle des carrières administratives pour venir représenter sa terre natale au Parlement, seraient également heureux d'accorder leurs suffrages au député de leur colonie, le jour où il se présenterait à la délégation de Madagascar,

D'autres peuvent sans doute penser le contraire : c'est leur droit.

Mais, pour ma part, je n'arrive pas à comprendre que, même à un avocat ou à un médecin marron, si ce sont des titres dont on gratifie les représentants de la Réunion, on préfère un homme qui se soit couvert, devant le Parlement d'un mandat frelaté.

Dr. ARCHAMBAUD
Ancien Député.

Ce point étant éclairci par la déclaration de l'honorable docteur, il s'agit peut-être de notre dernier emprunt de 255 millions que nous sommes en train de grignoter par petites tranches de 30 millions.

M. le député Bousset, comme nous le disons plus haut avait nettement refusé de le rapporter quand il fut dans quelles conditions, la Conférence Consultative avait dû le voter.

Jamais en effet, pression plus éhontée n'avait été exercée sur une assemblée pour obtenir un vote favorable en faveur d'un emprunt dont personne, hormis son auteur, ne reconnaissait l'utilité pour la plus grande partie des affectations.

Tout était donc pour le mieux et chacun félicitait le député Bousset du courage viril qu'il apportait à défendre les intérêts véritables de la Tunisie lorsqu'un beau jour — un vilain plutôt — on apprit que revenant sur sa décision il avait repris le dossier et consenti, touché par les arguments du résident général Flamin, de rapporter le projet d'emprunt ! Nous n'insisterons pas.

Mais ce n'est pas ce qui fit de mieux dans sa carrière parlementaire et à partir de ce jour il dut remarquer le changement qui se produisit autour de lui parmi ses collègues, car il n'est point sot, tant s'en faut.

Et puis son excès de langage, ou plutôt son langage peu parlementaire à l'égard de son co-listier, finit par le perdre aux yeux de ses électeurs bourbonnais qui le renvoyèrent à ses chères études en attendant que ceux de Madagascar lui ferment la porte du Conseil supérieur des colonies.

Et ce sera pain béni.

Echos et Nouvelles

Le retour du Résident Général

Enfin, le Résident Général est rentré ! Ce n'est pas trop tôt car son absence commençait à peser lourdement, notre esquin n'ayant plus de capitaine pour le diriger.

Aussi tout marche à vau-l'eau et les mercantis, plus audacieux que jamais, bravent les bons décrets de mars dernier, ou les articles du code pénal, en profitant pour donner libre cours à leur cupidité, ce qui provoque des réclamations chez les salariés du gouvernement ou des compagnies de chemins de fer, qui paraissent justifiées.

Les cheminots de la C.T.T., vont même jusqu'à réclamer le relèvement des salaires sur la base de début de 6.000 francs sans tenir compte du tiers tunisien, ce qui porterait les appointements de début à 8.000 francs !!!

Pas moins !

Nous saluons la rentrée du Résident Général et présentons à Mme Lucien Saint, la bonne fée des tout-petits, nos respectueux compliments d'heureux retour.

Mais ce retour sera-t-il de longue durée ?

Le temps peut-être de mettre au point les quelques réformes envisagées par M. Herriot, car on affirme dans les milieux politiques les plus sérieux que le retour de notre Résident Général serait d'assez courte durée, sa connaissance des affaires musulmanes le désignant pour un poste très important en Afrique du Nord.

Nous voilà prévenus.

Mais quel peut être ce poste très important ?

Alger ou Rabat ?

Les paris sont ouverts.

Dans la presse tunisienne

Notre excellent confrère M. André Costa, ancien délégué à la conférence consultative a repris la publication de son journal la "Presse Française".

Meilleurs vœux de bon succès.

Au dar el bey

Le Dar el bey n'est pas ce qu'un vain peuple pense, il demande un apprentissage avant d'en connaître les arcanes.

Et c'est au moment où M. Ponsot commençait à se familiariser avec sa nouvelle fonction qu'on l'enlève pour l'envoyer à Paris, au ministère des affaires étrangères même, sous-direction de l'Afrique en l'élevant au grade de ministre plénipotentiaire.

Mais M. Roy aussi était ministre plénipotentiaire et acheva sa carrière en Tunisie.

Il est vrai que le sol tunisien n'a rien de bien séduisant pour le diplomate dont la « Dépêche Tunisienne » nous a fourni la brillante carrière.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui exprimer les regrets que nous cause son départ, regrets mitigés puisqu'il continuera toujours à s'occuper de la Tunisie dans la nouvelle fonction où le gouvernement vient de l'appeler.

Pour sa succession nous avons oui dire qu'elle pourrait être dévolue à M. Mourgnot, directeur général des Travaux publics, qu'on met à toutes les sauces alors qu'il nous semble qu'il est mieux à sa place où il peut rendre de plus appréciables services.

Aux arrivées

Nous avons annoncé par erreur dans un précédent numéro, l'arrivée de M. Lescure; le très sympathique directeur général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation qui n'est rentré que vendredi dernier 31 octobre, avec Mme Lescure; par le même courrier ont débarqué Mme et M. Crancier, directeur général des finances, notre ami Pellet ancien président de la chambre de commerce; Mme et M. Collin, juge au tribunal; Mme et M. Vionnois, substitut M. Fournes, directeur du cabinet du résident général, M. Mourgnot directeur général des T.P., M. Simoni drogman M. Hassen Guellaty avocat au barreau de Tunis, Mme et M. Garros, père de l'aviateur Roland Garros dont on inaugurerait le 11 la statue à Bizerte, etc., etc.

La Banque de Tunisie

reçoit les souscriptions aux BONS DU TRÉSOR 5 % 1924, remboursables à 150 % par tirage au sort, de 1930 à 1934.

M. Rouzaud

M. Rouzaud le très aimable directeur des chemins de fer algériens de l'Etat dont l'un des réseaux aboutit à Ghardimaou vient de subir une douloureuse opération chirurgicale.

Nous faisons des vœux bien sincères pour son prompt et complet rétablissement.

De hauts fonctionnaires du P. L. M. de passage en Tunisie

La Tunisie vient d'avoir la visite de hauts fonctionnaires du P. L. M. : MM. Regnoul ingénieur en chef, attaché à la direction générale du P. L. M. à Paris, Jourdain, directeur du réseau algérien et Maria inspecteur principal commercial à Alger dont la figure sympathique est bien connue en notre ville.

Ces messieurs, pilotés par M. Maron, directeurs de la C. F. T, ancien chef du mouvement de la grande compagnie à Paris ont visité les points principaux de la Régence.

Nul doute que leur visite ne soit profitable à la Tunisie.

Nous prions ces messieurs d'agréer nos meilleurs souhaits de bienvenue.

L'installation de M. Levie

Mercredi matin, le Tribunal de Tunis, a procédé avec le cérémonial accoutumé à l'installation de M. François Levie récemment nommé juge au siège.

Successivement juge de paix puis suppléant aux tribunaux de Sousse et de Tunis, et en dernier lieu, juge d'instruction à Roanne, M. François Levie est un magistrat de profonde érudition et possédant une mémoire prodigieuse.

A toutes les félicitations qui lui ont été adressées par ses collègues et par le Barreau, à l'issue de la cérémonie, nous joignons volontiers les nôtres.

M. François Levie siégera à la 4^e Chambre Correctionnelle.

Le citoyen Jouhaux

Notre numéro était déjà composé et prêt au tirage, quand nous avons appris l'arrivée du citoyen Jouhaux, venu en Tunisie pour une tournée de propagande.

Nous lui aurions adressé avec plaisir des souhaits de bienvenue en le priant de ne pas oublier que nous ne sommes pas ici « entre français ».

L'ouvrier français étant l'infime minorité en Tunisie on peut être certain que ses auditeurs étrangers mettront à profit les sages conseils qu'il leur a donnés.

Et la population peut s'attendre à en voir de grises si nos autorités se laissent dominer par la vague qui va déferler.

Dans le Commerce

(de la Tunisie française)

Le Tribunal de Commerce s'est montré, en ces derniers temps, particulièrement sévère pour les commerçants en faillite.

Diverses incarcérations ont été ordonnées, entre autres celle d'un négociant en dattes très connu, qui s'était vu refuser la liberté provisoire, même après avoir payé 70 % du montant de ses créances.

Le Tribunal a maintenu sa décision à cause des dépenses particulièrement élevées que ce négociant avait effectuées dans différentes villes d'eau de France.

Ce négociant vient d'être mis en liberté provisoire, ayant désintéressé presque entièrement la totalité de ses créanciers.

M^e Théodore Valensi

Avocat à la Cour d'appel de Paris

est-il français ?

Des personnes amies ont mis en doute notre information relative à M. Valensi père de M. Théodore Valensi, avocat à la Cour d'Appel de Paris qui serait d'origine française disent elles.

C'est absolument inexact puisque le général Gabriel Valensi, a obtenu sa naturalisation française, son frère ne pouvait donc pas être d'une autre origine que la sienne. Et puis, s'il avait été français, aurait-il eu assez peu de patriotisme pour rester au service de l'alliée de l'Allemagne ?

Pour l'édification de nos lecteurs nous nous sommes reportés à l'excellent dictionnaire illustré de Paul Lambert, paru en 1912 et voici ce que nous avons trouvé à la page 420 :

Valensi (Joseph) chev. de l'Ordre Impérial de François - Joseph d'Autriche

grand officier du Nichan Iftikhar, grand officier de Saint Marin, commandeur de l'Ordre de Vénézuéla, officier du Saint Sauveur de Grèce, officier de la branche Ernestine de Saxe - Cobourg-Gotha, chevalier de la Couronne d'Italie.

Médaille d'honneur de S.M. l'empereur d'Autriche-Hongrie pour 40 ans de fidèles services, etc.

Consul I. et R. d'Autriche-Hongrie en retraite. Décédé en 1909.

On remarquera que ce consul I. R. ne possédait aucune décoration française malgré l'influence dont jouissait son frère, le général Gabriel Valensi, tant à Tunis qu'à Paris.

Plus que jamais nous demandons à M. T. Valensi à quel moment et comment, lui fils d'un consul I.R. d'Autriche, ayant reçu une médaille d'honneur pour ses 40 ans de fidèles services il a acquis notre nationalité ?

M. Théodore Valensi qui entend jouer un rôle dans la politique de notre pays sera le premier désireux d'éclaircir l'origine de sa nationalité française.

LES ROTHSCHILD

Histoire anecdotique d'une famille régnante

VII

Le lecteur peut comparer, maintenant l'histoire à la légende. Cette légende simplement ridicule n'en dura pas moins jusqu'en 1886, en dépit des livres du saint-simonien Toussend et du communard.

Edouard Drumont la détruisit enfin dans la France juive.

Dans le tome II, page 121 de cet ouvrage, il montrait deux invités chrétiens au mariage de la fille d'un Rothschild et qui dialoguaient de la sorte :

«—Vous savez l'origine de la fortune des Rothschild, n'est-ce pas ?

«—Oui, j'ai vaguement entendu parler...

«—Au moment de l'arrivée des Français, l'électeur de Hesse confia cinq millions à Anselme Mayer (sic) de Rothschild.

«— Pas possible !

«— Oui, monsieur, cinq millions.

«— Et alors ?

«— Alors, monsieur, Anselme Mayer les a rendus. C'est comme je vous le dis, il les a rendus !

L'interlocuteur n'y tient plus; il fond en larmes au souvenir de ce beau trait.

Ce qui a aidé à accréditer la légende, c'est que Guillaume IX n'était pas le seul prince régnant d'Europe à redouter la Révolution française, puis les armées d'invasion de Napoléon.

Mais la chose sur laquelle les historiens favorables aux Rothschild se sont bien gardés d'insister, c'est que Guillaume IX avait un petit compte spécial à régler avec Napoléon, il n'avait pas seulement contre lui de représenter un passé hostile à la Révolution. Il s'était signalé, lui le pourvoyeur en soldats de gouvernements ennemis de l'ancienne France, par des agissements sournois contre la France révolutionnaire et la France impériale.

IV

Napoléon et Guillaume IX

Il faut reprendre la généalogie des électeurs de Hesse-Cassel pour comprendre leur politique et leurs alliances avec la Prusse qui ont curieusement continué, dans l'ordre financier, jusqu'à nos jours par les alliances des Rothschild, homme de paille de Hesse-Cassel avec les banquiers prussiens, Bleichröder notamment.

Frédéric I^{er}, oncle de Guillaume IX était devenu roi de Suède par son mariage. Il avait laissé son landgraviat à son frère Guillaume VIII. A Guillaume VIII avait succédé Frédéric II (1760-1785). Le fils de celui-ci était Guillaume IX (1785-1821).

Or, Guillaume IX était entré en 1792 dans la coalition contre la France. Il avait pris part au siège de Mayence avec ses troupes. Le 10 avril 1793, il avait signé avec lord Elgin, plénipotentiaire anglais, un traité de subsides par lequel il accordait huit mille hommes à l'Angleterre.

Il advint que la Prusse ayant signé, le 15 avril 1795, un traité de paix avec la République française, le landgrave en conclut un aussi avec cette puissance le 10 août 1795.

Il était un satellite de la Prusse, guerroyant contre la France avec elle et ne faisant la paix avec notre pays que lorsque la Prusse cessait la guerre.

Pourtant, il sembla, en 1806, vouloir se séparer de la Prusse et persister à rester en paix avec la France, en dépit des objurgations du roi de Prusse qui voulait la guerre. Son associé Amschel Mayer, dit Rothschild, lui dicta cette attitude.

N'en déduisez point que le prince et son Juif de cour étaient d'instinct francophiles! Il y avait, derrière, ce rapprochement avec la France, une combine commerciale et une nouvelle affaire de spéculation sur la chair à canon.

Voici le détail de l'affaire:

En 1806, le roi de Prusse avait entamé avec Guillaume IX une série de négociations relatives à la Cession de l'Alsace qui devait assurer le repos du nord de l'Allemagne.

Mais Napoléon empêcha la formation de cette unité allemande si funeste à la France en 1870 et en 1914 Napoléon I^{er} n'était pas un réveur idéologue comme Napoléon III.

Alors, le roi de Prusse songea à la guerre. Il fit appel à Guillaume IX qui possédait vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes extrêmement entraînées et haïssant les Français.

Mais l'appel ne produisit aucun résultat. Ni adjurations des ministres du roi de Prusse, ni lettres autographes amicales et confidentielles ne décidèrent le landgrave à marcher dans le sentier de la guerre.

Son Juif de cour lui conseilla cette attitude. Le père des Rothschild lui disait:

«Maintenez vos troupes en haleine, mais conservez farouchement la neutralité. Vous vendrez vos soldats un bon prix contre argent comptant.»

(A suivre.)

Comment à Madagascar

on étouffe les délibérations des chambres élues quand elles gênent l'Administration

La Grande Ile a été dotée d'une assemblée consultative, embryon de parlement local: les délégations financières.

Cette réforme, parce qu'elle n'est pas aussi complète qu'on l'avait espéré, est déjà l'objet d'amères critiques.

La Chambre consultative d'Ambositra estime que cette institution ne répond pas au but visé. D'après cette assemblée, la colonisation

n'est pas suffisamment représentée aux Délégations financières: de plus, c'est faire injure aux colons que de donner seulement voix consultative aux Délégations et non pas voix délibérative.

Pour manifester sa mauvaise humeur, la Chambre d'Ambositra a décidé de ne pas participer à la désignation des délégués financiers. Plusieurs autres chambres consultatives auraient pris une décision analogue.

Pour répondre à ces vœux le Gouverneur Général n'a fait ni une ni deux, par arrêtés en date du 19 août 1924, la délibération de la chambre consultative du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Mananjary du 1^{er} août 1924 est déclarée nulle et de nul effet et celle de la chambre consultative du commerce, de l'industrie et de l'agriculture d'Ambositra du 12 août subit le même sort.

Et voilà comment on étouffe les aspirations d'un pays qui réclame, tout comme en Tunisie, des attributions plus étendues pour la grande assemblée, des Délégations financières.

La production de Douaria serait en décroissance

Cette ligne de Mateur à Nebeur, qui nous coûte cinquante millions par la faute de l'ingénieur en chef chargé de sa construction, n'a réellement pas de chance.

D'abord, ce sont les minerais de Nebeur qui ont fait défaut par leur mauvaise qualité qui les rend impropres à tout usage; puis ceux des Neftas n'ont pas répondu aux espérances qu'on avait fondées sur eux et aujourd'hui il semble bien que ceux de Douaria soient proches de ressembler à ses voisins si l'on en croit les renseignements de la "Revue Coloniale" de Paris que nous reproduisons sous les réserves d'usage.

La Société des Mines de Douaria semble devoir passer de mauvais jours. La marche ascendante de ses bénéfices va, sans doute, subir un arrêt fâcheux si on en juge par les renseignements récemment publiés sur sa production.

On annonce, en effet, que pour les six premiers mois de l'année en cours, l'extraction du minerai de fer n'a atteint que 89.200 tonnes, alors que le chiffre de l'année dernière atteignait 257.000 tonnes.

Nous ne savons où notre confrère parisien a pu se documenter et si son information correspond à la réalité.

Dans l'affirmative, nous le regretterions pour ceux qui ont pu accéder des capitaux dans l'affaire, pour le trafic du chemin de fer, et pour le port de Bizerte qui serait privé d'un mouvement de bateaux que nos infortunés voisins espéraient voir augmenter d'année en année, car tout trafic de navires ne peut qu'être profitable aux habitants.

Ce ralentissement dans la production est peut-être dû à une cause passagère que la société ferait bien de faire connaître si elle veut éviter un écroulement de ses titres...

A moins que... à moins que... nous ne voulions pas y croire, car la Tunisie a déjà assez de sociétés de cet acabit dont les dirigeants comptent moins sur la production des mines que sur la spéculation outrancière des titres.

Quoiqu'il advienne, quoiqu'un n'aura rien perdu dans l'affaire, celle-ci ayant rapporté 4.500.000 francs à son sous-inventeur, le premier ayant été éliminé dans des conditions qui ont été révélées lors des interpellations de 1911 sur les scandales tunisiens.

Demandez partout l'anisette Gras AGENT DEPOSITAIRE J. CURTELIN FILS 10 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

Korbous LA COTE DU SOLEIL La saison aura lieu cette année du 1^{er} décembre au 15 mai.

En raison, sans doute, de la période du Ramadan, qui tombe en mars, de très nombreuses locations sont déjà arrêtées. Les personnes qui désirent s'assurer un appartement feront bien de se faire inscrire le plus tôt possible en s'adressant, soit au gérant de Korbous, soit au siège social, 3 bis, rue de Naples, à Tunis.

Anis Claude BERGER 131, Boulevard National - M. RSEILL Demandez partout les Apéritifs LICARI

BREVET TUNISIEN N° 1496 Monsieur Edmond Vagnoux, Ingénieur à Clermont-Ferrand, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 1496 du 3 Mai 1917 pour: TRAVERSE EN BÉTON ARMÉ POUR VOIES FERRÉES désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Administration des Habous

AVIS Il est donné avis au public que la boutique sise à Bab Sâdoun n° 136, fondation El-Ghaffari, va être donnée en location pour le reste de l'année en cours et la totalité de l'année 1925, sur une mise à prix de 480 fr. par an. Les enchères auront lieu le mercredi 12 Novembre 1924 au siège de la Diema, 55 Rue de l'Eglise, à 10 heures du matin.

REGENERATION DES VIEUX PNEUS

Remis à l'état de neuf par Procédé de Recouchage tout nouveau. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, Av. Jules-Ferry - Tél. 6,08

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

PHARMACIE BLOCH 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al Djazira

AVIS Vente de récolte d'olives M. Mohamed Turki nommé séquestre par ordonnance de référé en date du 20 mars 1924, donne avis au public que le lundi 24 novembre 1924, il sera procédé sur place, à la vente de la récolte d'olives de l'enchir Kassas, situé près d'El Djem. Pour tous renseignements s'adresser à M. Mohamed Turki, sous-chef à la Section d'Etat au Dar-El-Bey.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur. Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste - Tunis Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros détails. Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Brami frères et Cie, pp^{tes}. Pharmacie Seemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française. Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision. Grand Hôtel de France - Premier ordre (Tunisie) - L. de Lacroix, propriétaire - Soussé (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Boccara et Nizard - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'étranger - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange à location de Pianos. Entreprise Générale des Travaux Electriques - A. Minaud et Fils, ancien Aucoûturier-Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis. Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt de gant "Perrin". - parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturiers.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Elhamti, négociant, rue de France Soussé Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Elhamti - Soussé.

SEMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE LUX, propriétaire - Soussé-Tunisie - Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Droguerie de la Poste. - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMMA - Shyp Chandler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie - Maison fondée en 1900

MAURICE AZERM 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléph. 5,48 - Quincaillerie - Ferronnerie-articles de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Licari, pp^{tes}. 1, Place Pichon - Soussé - Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonnetrie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A. teiler de Modes - Maison de toute confiance

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD Madame Maud Euré Hyères (Var) REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS Le Gérant : E. LUMEROS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés AGENCES DE TUNISIE: TUNIS - BIZERTE - SFAK - SOUSSE MONASTIR Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque toutes opérations sur titres Location de compartiments de COFFRES - FORTS DÉPÔT DE COLIS

Fabrique de Lits

en tous genres et de tous systèmes (Maison Française) Expédition à l'Intérieur V. LELLOUCHE & Cie MAGASIN: 16, Rue Bab Souika, 16 - TUNIS Téléphone: 0,41

VÊTEMENTS J. BELL 5, Rue d'Italie, TUNIS Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS



AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.000.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 57.720.049 francs. SIÈGE SOCIAL: 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. C. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4,79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT: Rue de Turque (Port) BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia Téléph.: Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lit

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français Imm. attrib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1909, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistolets automatiques Vente de Poudre de l'Etat TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussé

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires -> 7, Rue Amilear - TUNIS Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL PELLET César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N: 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr.: PELLET T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0,74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital: 500.000.000 Siège Social à Paris: 54 et 56 Rue de Provence Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAK Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie. correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (20^{es} ANNÉES) 28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18,96

Vous qui désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance "OFFICE FRANÇAIS".

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office. L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & Co

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix) 89, Rue de Portugal - TUNIS Machines Agricoles et Industrielles des Premières Marques TRACTEURS & MOTO-CHARRUES Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAK Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banques. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Vialard » de Grues admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAU: 8, Rue Es-Sadikia | Earepôt: Rue de Portugal prolongée - TUNIS